

Arrêté n° 2019-18 portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des étudiants au conseil de gestion de l'UFR Pharmacie

Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

VU l'arrêté n°2019-08 relatif à l'élection des représentants des étudiants au conseil de gestion de l'UFR Pharmacie,

ARRETE

Article 1:

Sont proclamés les résultats suivants :

Collège « Usagers »

Sièges à pourvoir : 10

Inscrits: 750 Votants: 29

Suffrages exprimés : 29 Bulletins blancs ou nuls : 0 Quotient électoral : 2,9

Ont obtenu:

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Liste unique	29	10	0	10

Sont déclarés élus :

Titulaire	Suppléant	
MAHIEU Tristan	THIERY Clément	
CAMPIGLIO PAHON Lee-Ann	LAURENT Maeliss	
BERTHELOT Guillaume	DUCLOS HEURPE Clément	
BENS Philippine	MASNIN Léa	
TERRIEN Benjamin	POIROT Laurent	
NIVOIX Léa	MARGERY Céline	
HARLAUT Valentin	LEQUEUX Théo	
SENAH Arieile	MENIL MERESSE Césarine	
DAHMANI Adrien	MEUNIER Hadrien	
MOUILLER Clara	BERQUET Inès	



Article 2 : Exécution

Le Directeur Général des Services de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis à la Rectrice, chancelière des universités.

Fait à Reims, le

0 6 MARS 2019

Le Président de l'érsité,

Gulllaume GELLE

Mis en ligne le : 0 6 MARS 2019
Transmis à Mme la Rectrice, chancellère des universités le :

0 6 MARS 2019